



Département du Morbihan

Commune de LE-TOUR-DU-PARC

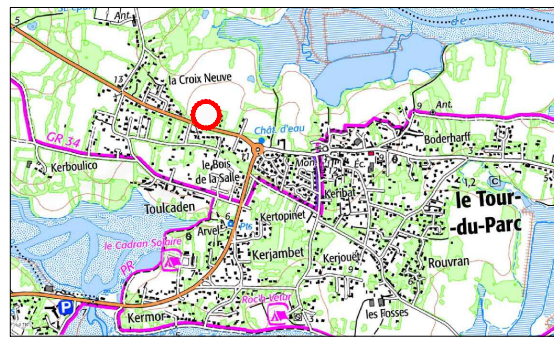
Clos Glas Avalenn 2

Permis d'Amenager n° 56 252 23 Y0006 du 6 octobre 2023

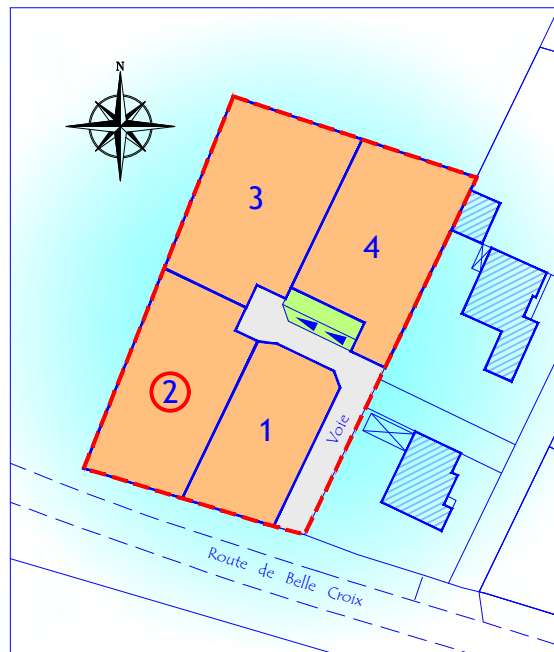
# PLAN DE VENTE et DE BORNAGE AVEC DESCRIPTIF DU TERRAIN A BATIR

« Article L115-4 du code de l'urbanisme :

Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat. »



PLANS DE SITUATION



Terrain objet du descriptif :

## LOT 2

Surface de plancher constructible maxi : 250m<sup>2</sup>

Références cadastrales :

Section AE  
n°

Superficie : 555 m<sup>2</sup>

Résulte du bornage effectué AVANT TRAVAUX le --/--/----. (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage N°---- du --/--/--).

Dressé le 15 janvier 2024

### DOCUMENT PROVISOIRE



GéoBretagneSud  
29, avenue Raymond MARCELLIN  
56370 SARZEAU

Tel : 02 97 48 28 50  
E-mail : sarzeau@geobretagnesud.com  
Web : www.geobretagnesud.com

DOSSIER n°22S0206

